

COMPTE RENDU
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
En date du 27 novembre 2020

Le 27 novembre deux mil vingt à 18 heures 30 minutes, le conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Michel CONSTANT, Président, en session ordinaire.

Convocation : 23/11/2020

Membres en exercice : 15

Membres présents : 08

Nombre de votants : 10

Présents : BERNARD Alain, BERNARD Françoise, CHEVALIER François, CONSTANT Michel, FORMENTI Annie, RASCLARD Muriel; ROCARPIN Nelly, ROYER Xavier.

Absent(e)s : EL FONOUN Hamid, FELCE Lydie, FRENAY Bernard, HILAIRE Valérie, JAAFARI Abderrahim, RICHARD Evelyne, VEY Gaëlle

Pouvoir(s) : JAAFARI Abderrahim, VEY Gaëlle

Secrétaire de Séance : RASCLARD Muriel

Monsieur le Maire remercie les membres de leur présence.
Mme Muriel RASCLARD est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire cède la parole à la vice-présidente qui présente les deux demandes d'aides exceptionnelles qui sont validées par le conseil d'administration.

La première concerne la prise en charge par le CCAS des frais de séjour de deux enfants au centre de loisirs d'un montant de 49 euros.

La seconde consiste au versement d'une aide directe pour l'achat d'un matériel médical pour un montant de 250 euros.

La parole est ensuite donnée à Madame Françoise BERNARD qui rappelle les modalités offertes par la loi NOTRe en instaurant notamment la possibilité de gérer directement la compétence sociale au sein du conseil municipal, assouplissant ainsi la gestion budgétaire, comptable et administrative de l'action sociale. Elle propose concomitamment de créer un comité consultatif communal d'action sociale qui aura pour objet d'étudier et d'émettre un avis sur les missions d'action sociale utiles, préalablement à leur approbation par le Conseil municipal. Les propositions de dissolution du CCAS et de création du comité consultatif communal d'action sociale (CCCAS), dont la composition serait identique à celle du CCAS, sont approuvées à l'unanimité.

Madame FELCE rejoint la séance.

Questions diverses :

Distribution des colis et paniers : Mme Muriel RASCLARD détaille leur composition et informe les membres du conseil d'administration de l'organisation mise en place pour leur distribution qui sera réalisée en « binome » composé d'un élu et d'un membre bénévole.

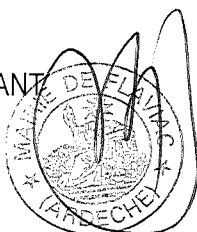
Monsieur Bernard FRENAY rejoint la réunion.

Monsieur François CHEVALIER propose d'organiser la visite des locaux du Secours Populaire dès que la situation sanitaire le permettra. La proposition est acceptée par les membres du CCAS.

La séance est levée à 19h30.

Le Président,

Michel CONSTANT



Le secrétaire,

Muriel RASCLARD